A

(N° 288.)

Chambre des Représentants.

Séance du 22 Juin 1846.

Crédit supplémentaire de 17,000 fr., au budget du Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1845.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

Messieurs,

Pour l'exercice 1845, une somme de soixante-quinze mille francs a été allouée au budget des Affaires Étrangères pour faire face aux dépenses indiquées sous la rubrique : *Frais à rembourser aux agents du service extérieur.*

Cette somme a été insuffisante aux besoins du service pour les mêmes motifs que ceux exposés dans la séance du 11 décembre dernier, à l'appui d'une demande de crédit supplémentaire pour dépenses analogues concernant l'exercice 1844.

En conséquence, le Roi m'a chargé de vous présenter un projet de loi portant allocation au chap. V, article unique, du budget du Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1845, d'un crédit supplémentaire de dix-sept mille francs.

Je ferai remarquer, Messieurs, que l'allocation de ce crédit supplémentaire n'augmentera point le chiffre des dépenses déjà votées par la Législature, puisque les 17,000 francs seront couverts par l'excédant des ressources que présentera le budget du Département des Affaires Étrangères pour les exercices 1845 et 1846.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

PROJET DE LOI.

Léopold,

Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE.

Il est ouvert au Département des Affaires Étrangères un crédit supplémentaire de dix-sept mille francs (fr. 17.000) destiné à couvrir des dépenses arriérées de 1845.

Cette somme sera ajoutée à l'allocation votée pour le chapitre V, article unique, du budget de 1845, intitulé : *Frais à rembourser aux agents du service extérieur.*

Donné à Laeken, le vingtième jour du mois de juin 1846.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Affaires Étrangères,
A. DECHAMPS.

Le Ministre des Finances,
J. MALOU.